LE PROTOCOLE AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE

Marie Paula SYLVA

LE PROTOCOLE AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE

Une lecture croisée des institutions sénégalaises

Préface : Chérif Oumar Diagne

Postface : Madame Aissata Tall Sall

Presses universitaires de Dakar

L'ouvrage n'engage que l'auteur et ne saurait en aucune manière refléter les positions des autorités sénégalaises.

PUD
PRESSES UNIVERSITAIRES DE DAKAR

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays

Dépôt légal : quatrième trimestre 2026

ISBN : 978-2-494601-96-3

EAN: 9782494601963

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APF :	Assemblée parlementaire de la Francophonie
ANS :	Assemblée nationale du Sénégal
CEDEAO :	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CICAD :	Centre international de conférences Abdou Diouf
COM :	Service de la Communication de la Présidence ou de l'Assemblée nationale
DC :	Directeur de Cabinet
DGP :	Direction générale du Protocole
DIPLO :	Abréviation interne pour les agents du corps diplomatique
ENA :	École nationale d'administration
MIAAE :	Ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères
MAESE :	Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (ancien intitulé)
OIF :	Organisation internationale de la Francophonie
ONU :	Organisation des Nations-Unies
PAN :	Président de l'Assemblée nationale
PR :	Président de la République
PM :	Premier ministre
PROT. PARL. :	Protocole parlementaire (Assemblée nationale)
UA :	Union Africaine

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UIP : Union interparlementaire

RIAN : Règlement intérieur (de l'Assemblée nationale)

SG : Secrétaire général

SGG : Secrétariat général du Gouvernement

DÉDICACES

Je rends grâce au Très Miséricordieux de m'avoir conduite aussi loin sur le chemin de la vie, pour la résilience, la foi et la lumière qu'Il m'accorde à chaque étape de ce parcours.

Ce travail est dédié à la mémoire de feu Bruno Diatta, mon oncle, affectueusement appelé Papino, ministre et chef du Protocole de la Présidence de la République du Sénégal, figure emblématique du Protocole d'État, dont l'exceptionnelle carrière s'est étendue sur plus de quarante ans au service de la République auprès des différents Présidents du Sénégal indépendant.

Pour nous, il est et restera Papino. Pour le Sénégal, l'Afrique et le monde, il demeure Bruno Diatta, un homme d'exception, dont la rigueur, la discrétion, la loyauté, l'élégance et le sens du service ont profondément marqué l'histoire du Protocole sénégalais.

Son parcours, sa stature et la place singulière qu'il occupait au cœur de l'État ont nourri mon admiration et contribué à faire naître en moi cette passion pour le Protocole. À travers lui, j'ai compris que ce métier ne se résume pas à un ensemble de règles et de cérémonials : il est une discipline, une exigence, une culture du service et une manière d'incarner la République avec dignité.

À travers cet ouvrage, je souhaite humblement rendre hommage à son héritage et à cette conception exigeante du métier qu'il a incarnée avec constance pendant des décennies.

Je mesure également la chance d'avoir pu avancer sur ce chemin entourée de ma famille, et particulièrement de ma cousine, qui a cru en moi dès les premiers pas de cette aventure et dont la confiance m'a permis d'oser trouver ma place dans cet univers. Son soutien, ses encouragements et sa présence ont compté dans les moments où il fallait croire en cette voie et avoir le courage de la poursuivre.

À mes enfants, ma force, ma lumière et ma raison d'être : votre amour, votre patience et votre présence m'ont donné le courage d'aller au bout de ce rêve. Merci d'avoir compris mes absences, mes silences et ces moments où le devoir m'a éloignée de vous.

À toute ma famille,

Enfin, à Papa et Maman, mes premiers repères, mes premières racines, je vous dois une part de celle que je suis devenue.

TOUT EST GRÂCE

REMERCIEMENTS

À Son Excellence l'Ambassadeur Chérif Oumar Diagne, que l'on surnomme avec affection, au sein des Affaires étrangères, « le gardien du temple », je veux adresser une reconnaissance toute particulière. Votre finesse intellectuelle, votre hauteur de vue et votre immense expérience ont profondément nourri ma réflexion. Vous avez été pour moi bien plus qu'un conseiller : vous avez été celui qui m'a donné le courage d'écrire, en me convainquant que l'expérience ne prend véritablement tout son sens que lorsqu'elle est partagée et transmise. Et si, aujourd'hui, cet ouvrage voit le jour, c'est en grande partie grâce à vous. Votre confiance, vos encouragements et votre regard bienveillant sur mon parcours ont été déterminants. Vous avez su faire naître en moi cette conviction que ce que nous apprenons au fil des années ne doit pas rester une expérience personnelle, mais devenir une connaissance à transmettre aux générations qui nous succéderont.

À Son Excellence l'Ambassadeur Christian Assogba, qui a été au début de ce chemin, je veux dire merci. Vous avez été un mentor exigeant, bienveillant et une présence constante. Je garderai toujours en mémoire cette phrase que vous m'avez un jour confiée et qui résume, avec une grande justesse, toute la noblesse de notre métier : « *Si l'on devait parler de religion, le Protocole serait la liturgie de l'État.* »

Cette phrase m'accompagne encore aujourd'hui. Votre bienveillance, votre exigence morale et votre attachement indéfectible au service de l'État resteront pour moi une source d'inspiration permanente. Je vous en suis profondément reconnaissante.

À Maitre Aïssata Tall Sall, dont le parcours force mon admiration, j'adresse également ma profonde reconnaissance. Vous êtes la première autorité auprès de laquelle j'ai eu l'honneur de servir au ministère des Affaires étrangères. Vous avez été, à une étape importante de ma vie professionnelle, une référence de courage, d'excellence et de résilience.

Vous n'avez jamais cessé de me conseiller, de m'encourager et de me rappeler que la fidélité à ses convictions est l'une des plus nobles des forces. Vos conseils et votre confiance ont contribué à construire la professionnelle que je suis devenue. Je vous en suis profondément reconnaissante.

À Adama Diouf, Laye Ka et Seynabou Ba, mes précieux compagnons de route, merci pour votre fidélité, votre disponibilité, votre esprit d'équipe et votre soutien indéfectible. Les nombreuses missions accomplies ensemble resteront parmi les plus précieux souvenirs de mon parcours professionnel. Au-delà du travail, je retiens surtout la force d'une véritable complicité professionnelle et d'une belle amitié, construite au fil des années, des missions et des épreuves partagées. Au-delà du travail, je retiens surtout la force d'une véritable complicité professionnelle, faite de confiance, de solidarité et d'amitié. Merci d'avoir été, et d'être encore, des compagnons de route sur ce chemin.

Au Professeur Moussa Samba, Directeur des Presses universitaires de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, j'adresse une reconnaissance toute particulière. Merci d'avoir cru en ce projet et de lui avoir accordé votre confiance. Votre accompagnement, votre disponibilité et votre regard professionnel ont contribué à donner à cet ouvrage la forme qu'il mérite. En acceptant d'éditer cet ouvrage, vous avez contribué à faire de ce projet une réalité et à inscrire cette réflexion sur le Protocole dans le champ de la transmission du savoir et de la production intellectuelle au Sénégal.

Enfin, je souhaite exprimer ma plus profonde et sincère reconnaissance à Monsieur El Malick Ndiaye, Président de l'Assemblée nationale. Votre confiance a profondément marqué mon parcours professionnel et donné une nouvelle dimension à mon engagement au service de l'État. En me confiant d'abord la responsabilité du Protocole au ministère des Transports et des Infrastructures, puis celle du Protocole de l'Assemblée nationale, vous m'avez offert bien plus qu'une fonction : vous m'avez donné l'opportunité de servir au cœur des

institutions majeures de la République, avec honneur, responsabilité et exigence. Je mesure pleinement la portée de cette confiance. Elle m'a permis de grandir professionnellement, de relever de nouveaux défis et de poursuivre avec encore plus de conviction ce métier auquel je suis profondément attachée.

Je garderai une reconnaissance sincère pour cette confiance placée en moi, pour les responsabilités qui m'ont été confiées et pour cette étape déterminante de mon parcours. Certaines personnes ouvrent une porte ; d'autres vous donnent le courage de la franchir. Votre confiance a été pour moi de celles-là.

À travers cette confiance, vous m'avez également permis de poursuivre et d'approfondir une vocation qui m'est chère : celle de faire du Protocole non seulement un métier, mais un véritable instrument au service de l'État, de ses institutions et de leur rayonnement.

Monsieur le Président, recevez ici l'expression de ma profonde gratitude et de mon respect. La confiance que vous m'avez accordée restera une étape majeure de mon parcours et, surtout, une responsabilité que je continuerai de porter avec fierté.

Aux rêveurs parmi nous, à ces âmes courageuses qui savent demeurer sourdes aux murmures des contempteurs et poursuivent, avec passion et détermination, la réalisation de leurs plus hauts idéaux….

Ce livre est aussi le vôtre.

PRÉFACE

Lorsque Madame Marie Paulette Sylva de son vrai nom, m'a demandé de l'accompagner dans son projet d'écriture, « *Le Protocole au service de la République* », qui est le titre principal choisi par elle pour son ouvrage y afférent, je n'ai pas, si peu que ce soit, hésité un seul instant, je l'avoue, à lui marquer mon total assentiment et mieux d'en écrire même la préface.

À dire vrai, ce fut chose aisée pour moi, car tous ceux et celles qui la connaissent lui reconnaissent une passion profonde, presque viscérale, pour la « chose » protocolaire. Une passion qui l'habite, l'anime et guide chacune de ses réflexions comme chacune de ses actions. Elle ne pratique pas simplement le Protocole ; elle le vit.

C'est donc avec le regard privilégié d'un observateur attentif que je vois aujourd'hui aboutir un projet qui lui ressemble. Au fil des pages, Paula, ainsi qu'on la nomme affectueusement, a assurément cherché à livrer le fruit d'un parcours professionnel riche et singulier, nourri d'expériences acquises dans le privé, au sein de la direction du Protocole d'État du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et aériens, avant de poursuivre son engagement au cabinet du Président de l'Assemblée nationale.

Mais cet ouvrage est bien davantage qu'un simple récit d'expériences. Il est également le résultat d'un important travail de recherche, de documentation et d'analyse. L'auteur a confronté la pratique aux textes, revisité l'histoire des institutions sénégalaises, consulté les références doctrinales et juridiques, tout en enrichissant sa réflexion par l'observation quotidienne du terrain. Cette démarche confère à son travail une profondeur qui dépasse largement le témoignage personnel pour en faire une véritable contribution à la littérature consacrée au Protocole.

Ainsi conduit-elle le lecteur dans les méandres et dédales du Protocole, à travers une lecture croisée des principales institutions de la République. Au fil de cette exploration, elle met en lumière les différentes péripéties de la pratique protocolaire à travers les principales institutions de la République comme en atteste le sous-titre *« une lecture croisée des institutions sénégalaises »*.

Le lecteur imaginera aisément les difficultés qu'a dû affronter l'autrice pour mener à bien un travail d'une telle ampleur. Les responsabilités quotidiennes qui sont les siennes en qualité de cheffe du Protocole adjointe au cabinet du Président de l'Assemblée nationale laissent peu de place à la recherche et à l'écriture. Et pourtant, avec une remarquable détermination, elle a trouvé le temps, le recul et la persévérance nécessaires pour offrir au public une réflexion à la fois rigoureuse, documentée et profondément ancrée dans la réalité de l'exercice du Protocole.

C'est dire tout le mérite de Mme Sylva qui a su, malgré tout, nous produire un ouvrage de référence dans notre domaine.

Travail concret, souvent ingrat, le Protocole offre pourtant à celles et ceux qui l'exercent une responsabilité aussi exigeante que passionnante, bien loin des clichés complaisamment répandus.

Fabriquer une visite officielle, où doivent s'équilibrer, dans un laps de temps toujours plus restreint, des entretiens de fond, des repas officiels, des rencontres avec les milieux économiques, des impératifs politiques, des séances d'assemblées parlementaires et bien d'autres contraintes encore, relève d'un véritable travail d'orfèvre.

Derrière la réussite apparente de chaque cérémonie se cache un travail considérable, souvent invisible, accompli avec méthode, discrétion et une précision de chaque instant.

Le Protocole sénégalais, largement inspiré de celui de la métropole, a su s'adapter aux changements politiques intervenus lors de l'avènement du Sénégal à la souveraineté internationale.

C'est ainsi qu'à la différence de nombreux pays, le Sénégal ne connaissait, à l'origine, qu'un seul Protocole, rattaché à la fonction diplomatique et placé sous l'autorité du ministère chargé des Affaires étrangères.

Aujourd'hui, force est de constater que le Protocole s'exerce dans plusieurs sphères institutionnelles : le ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères, la Présidence de la République, la Primature, l'Assemblée nationale, ainsi que d'autres institutions de la République.

Pour autant, cette diversification des cadres d'exercice ne remet nullement en cause l'unité du Protocole sénégalais. Bien au contraire, elle traduit l'adaptation et l'originalité d'une même culture de l'État aux exigences propres de chaque institution, tout en préservant les principes qui fondent son action.

Le Protocole sénégalais demeure ainsi l'expression d'une même vision de l'État, garante de la continuité républicaine, de la dignité des institutions et du respect dû aux Autorités nationales comme aux représentants des États étrangers.

Cette organisation, devenue au fil du temps une véritable tradition institutionnelle et diplomatique, constitue l'une des singularités du modèle sénégalais. Elle confère au Protocole des missions essentielles : assurer la cohérence de l'action protocolaire, préserver le prestige de l'État, garantir le respect de la préséance et des usages, et veiller, en toutes circonstances, à la bonne représentation de la République.

Son champ d'action est vaste. Il englobe aussi bien l'organisation des cérémonies officielles que la préparation des visites d'État, des missions à l'étranger du Président de la République, du Président de l'Assemblée nationale, du Premier ministre et des membres du Gouvernement. Il comprend également l'accueil des Chefs d'État et de gouvernement étrangers, la gestion du corps diplomatique et consulaire, les privilèges et immunités diplomatiques ainsi que les relations avec les organisations internationales établies au Sénégal.

Ainsi, les femmes et les hommes qui servent dans les différents services du Protocole participent, chacun à son niveau, à l'exercice des missions régaliennes de l'État. Ils concourent quotidiennement au rayonnement international du Sénégal et à la qualité de son action diplomatique.

Au total, l'ensemble des agents des différents services du Protocole contribue à l'exercice de ces missions régaliennes en apportant leur concours, chaque fois que de besoin, à la mise en œuvre des grandes cérémonies officielles ainsi qu'à l'organisation de l'action extérieure de notre pays. Parmi les nombreuses définitions et acceptions du concept de Protocole, celle qui le rattache au cérémonial, aux préséances et à l'ordre des institutions demeure sans doute la plus spontanée. Le Protocole est avant tout conçu comme un instrument d'organisation, de méthode et de rigueur. Il assure la juste articulation des événements, garantit le respect des préséances et contribue à préserver la dignité des institutions de l'État.

À cet égard, la réflexion attribuée à Talleyrand conserve toute son actualité : « Les honneurs sont un tribut nécessaire ; encore faut-il en fixer la mesure avec précision. » Cette formule rappelle avec justesse que le Protocole n'a pas pour vocation de multiplier les privilèges, mais d'encadrer leur expression afin que chacun reçoive les égards correspondant à sa fonction, dans le respect de l'ordre républicain et de l'intérêt général.

Dans une République attachée à l'État de droit comme le Sénégal, le Protocole apparaît comme un véritable régulateur institutionnel. Il assure le respect des règles de préséance fixées notamment par le décret n° 99-252 du 19 mars 1999, modifié par les textes subséquents, tout en sachant faire preuve d'intelligence et de discernement lorsque les circonstances imposent des réponses inédites.

Quoiqu'il ne soit pas la seule entité chargée de veiller à l'application de ces textes, qui s'imposent à l'ensemble des administrations, le Protocole est généralement considéré comme leur meilleur connaisseur et

leur garant impartial. À ce titre, il veille à leur interprétation et à leur mise en œuvre dans le strict respect de leur esprit et de leur finalité.

Il est, de surcroît, reconnu pour sa capacité à imaginer, souvent dans l'urgence, des solutions adaptées lorsque les textes se révèlent incomplets, imprécis ou silencieux face à des situations inédites. C'est précisément dans ces circonstances là que s'expriment toute l'expertise, le discernement et la finesse d'appréciation du praticien du Protocole appelé à concilier le respect des règles avec les exigences de la réalité.

À cet égard, le Protocole constitue fréquemment le recours naturel des autorités. Il lui revient de prévenir les susceptibilités, d'apaiser les tensions, de préserver les équilibres et d'éviter que des incidents de forme ne viennent altérer le fond d'un événement. C'est là toute la noblesse de cette fonction discrète, dont le succès se mesure souvent à l'absence même d'incident.

Les cérémonies publiques constituent sans doute les moments où le Protocole se donne le plus à voir. Elles sont l'expression vivante de la République. Elles traduisent la permanence de l'État, incarnent la mémoire nationale et donnent corps aux valeurs qui fondent notre vivre-ensemble. Derrière leur apparente solennité se cache pourtant une mécanique d'une extrême précision, où chaque détail revêt une importance particulière.

En matière de Protocole, rien n'est véritablement accessoire. L'ordre des préséances, le choix des symboles, la disposition des autorités, le parcours d'une délégation, la synchronisation des interventions, la gestion du temps ou encore la place réservée aux emblèmes nationaux répondent à une logique minutieusement élaborée. Comme le rappelle un célèbre aphorisme, « le diable est dans les détails » ; et c'est précisément dans ces détails que réside l'excellence du protocole.

L'ambition légitime de tout Protocole est d'approcher le « zéro défaut ». Cet idéal est certes difficile à atteindre, tant les paramètres susceptibles d'influer sur le déroulement d'une cérémonie sont nombreux,

mais il demeure l'objectif permanent de celles et ceux qui exercent cette profession avec exigence. Anticiper l'imprévisible, prévoir les alternatives, imaginer plusieurs scénarios et savoir prendre, dans l'instant, la décision la plus appropriée constituent le quotidien des professionnels du Protocole.

Certaines cérémonies sont désormais inscrites dans la tradition républicaine : la prestation de serment et l'investiture du Président de la République, la célébration de la Fête nationale de l'Indépendance, la présentation des vœux des Corps constitués au Président de la République, la présentation des lettres de créance des ambassadeurs, les cérémonies d'hommage national ou encore les grandes commémorations officielles. Pour ces événements, le cérémonial est largement codifié ; les difficultés résident essentiellement dans la qualité de son exécution.

À l'inverse, d'autres circonstances exigent d'inventer un cérémonial inédit, parce qu'aucun précédent ne peut servir de référence. C'est alors que le Protocole révèle toute sa dimension créative. Concevoir un cérémonial nouveau, imaginer son déroulement, en définir les symboles et lui donner une cohérence institutionnelle est un exercice aussi délicat que passionnant.

Je garde notamment le souvenir des funérailles nationales organisées en hommage au Président Léopold Sédar Senghor. Cette cérémonie demeure, à bien des égards, un cas d'école. Elle illustre parfaitement la manière dont le Protocole accompagne les plus hautes décisions de l'État et traduit, par le cérémonial, la reconnaissance de toute une Nation envers l'un de ses plus illustres serviteurs. Encore aujourd'hui, cet exemple nourrit les enseignements dispensés dans plusieurs académies de formation diplomatique et administrative.

Le Protocole est ainsi une science de l'organisation, mais également un art de la représentation. Il est le langage silencieux des institutions. Il exprime, sans discours, le respect des personnes, la hiérarchie des fonctions, la souveraineté de l'État et la qualité des relations entre les Nations.

À travers cet ouvrage, Marie Paulette Sylva invite le lecteur à découvrir cette réalité souvent méconnue. Elle dévoile avec simplicité et pédagogie les coulisses d'un métier exigeant, où la discrétion constitue une vertu cardinale et où le succès se mesure moins aux applaudissements qu'à l'absence d'imprévus.

Le lecteur comprendra ainsi que le Protocole ne s'improvise jamais. Il s'apprend, se perfectionne, se transmet et s'enrichit au fil des expériences. Il exige une solide culture générale, une excellente connaissance des institutions, une maîtrise du droit diplomatique, une intelligence des situations, une grande capacité d'écoute et, surtout, un profond sens de l'humain. Car derrière les règles et les usages se trouvent toujours des femmes et des hommes, des sensibilités, des traditions et des intérêts qu'il convient d'harmoniser avec tact et discernement.

Bien souvent, pour ne pas dire toujours, nous ne percevons du Protocole que ses manifestations les plus visibles. Sous l'éclat des lambris dorés et la solennité des cérémonies, il est difficile d'imaginer que derrière chaque séquence exécutée avec une apparente simplicité se cachent des heures de préparation, de coordination et de répétitions minutieuses. Lorsque tout semble aller de soi, c'est précisément parce que rien n'a été laissé au hasard.

C'est en cela que le chef du Protocole apparaît comme une figure singulière, réunissant en une seule personne deux fonctions essentielles : celle de chef d'orchestre et celle de metteur en scène. Dans le premier rôle, il coordonne l'ensemble des acteurs de la cérémonie et veille à l'exécution harmonieuse d'une partition dont il est souvent le seul à en maîtriser toutes les subtilités. Dans le second, il conçoit le déroulement du cérémonial, détermine avec précision la place de chacun, règle les déplacements, organise les enchaînements et choisit le moment exact de chaque intervention, conformément au scénario protocolaire.

Ainsi, en matière de Protocole, le fond et la forme demeurent indissociables. La forme n'est jamais une simple mise en scène : elle exprime le fond, traduit le respect dû aux institutions et donne à l'action

publique toute sa solennité. Les exigences contemporaines de la communication ont profondément remplacé la tyrannie des rites !

Pour conclure cette préface, je voudrais quitter un instant les considérations institutionnelles pour porter un témoignage personnel sur l'autrice dont le destin a croisé le mien, il y a près de deux années, au Cabinet du Président de la deuxième et prestigieuse institution de notre pays.

Je témoigne ici que, nourrie par un rigoureux code de conduite, avec comme viatique un amour viscéral pour les valeurs de la République et ses institutions, qu'elle tient sans doute de feu son grand-oncle, Bruno Diatta, véritable icône du Protocole devant l'éternel, et dont le cérémonial, « cérémonieux » était, par essence son domaine réservé ; oui, je témoigne que Madame Sylva est une personne attachante, particulièrement généreuse dans l'effort, sa foi et son ardeur à la tâche en bandoulière. Sa rigueur, son sens du détail, sa capacité d'anticipation et son exigence envers elle-même. Mais j'ai surtout admiré cette volonté inlassable d'apprendre, de comprendre et de transmettre. Car Paula n'a jamais cessé d'étudier sa discipline.

Derrière chacune de ces pages se trouvent des heures de lecture, d'analyse, de vérification des sources, de confrontation des pratiques et d'observation du terrain. Rien n'a été laissé au hasard.

Je témoigne, en effet, que, passionnée, absolument passionnée par « la chose » protocolaire, Paula n'a pas hésité, si peu que ce soit, à sacrifier, pour ainsi dire, un confort de vie familiale, au demeurant garanti et assuré, pour s'y consacrer tout entière, avec, qui plus est, un dévouement de tous les instants, jamais pris en défaut. Ceux qui la côtoient savent combien elle se donne sans compter, toujours animée par le souci du devoir accompli et la volonté de servir avec dignité les institutions de la République. C'est cette passion sincère, alliée à une rigueur exemplaire et à une remarquable générosité de cœur, qui force aujourd'hui mon admiration et fonde toute l'estime que je lui porte.

Voilà pourquoi elle mérite toute mon affectueuse considération, ainsi que mes sincères encouragements et mes chaleureuses félicitations pour avoir osé produire un tel ouvrage, à mes yeux, particulièrement instructif. Je prédis qu'il sera assurément d'une grande utilité pour les jeunes diplomates, pour les différentes administrations et, pourquoi pas, pour le grand public.



Chérif Oumar Diagne
Conseiller des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle
Ancien Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal
Ancien Directeur du Protocole d'État 2001-2005, 2015- 2019
Conseiller diplomatique du Président de l'Assemblée nationale 2024-2026